

# Demande de transmission directe de vos décomptes de remboursement à votre mutuelle (système Noémie)

- ✓ Vous êtes affilié(e) à la Sécurité Sociale Étudiante SMERAG
- ✓ Vous êtes couvert(e) par la mutuelle de vos parents

Grâce au système Noémie, *la SMERAG vous permet d'obtenir vos remboursements en une seule démarche :*

- Vous envoyez vos feuilles de soins à la SMERAG ou utilisez votre carte Vitale,
- la SMERAG vous rembourse et transmet directement par voie électronique vos décomptes de remboursement à votre mutuelle.

*Afin de mettre en place ces échanges entre votre mutuelle et la SMERAG, il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de le transmettre à votre mutuelle accompagné d'une copie de votre attestation de droits SMERAG de l'année en cours (disponible en téléchargement sur votre espace My SMERAG) :*

- Si votre mutuelle a déjà signé une convention avec la SMERAG, elle se chargera de nous informer que vous êtes couvert(e) par elle,
- Si votre mutuelle n'a pas signé de convention avec la SMERAG, elle pourra se mettre en contact avec nous si elle souhaite en établir une.

Lorsque la télétransmission de vos décomptes sera effective, vous verrez apparaître le nom de votre mutuelle sur vos décomptes de remboursements. En attendant, nous vous invitons à continuer à les transmettre à votre mutuelle.



Je soussigné(e), NOM : ..... Prénom : .....

Numéro d'adhérent : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Numéro INSEE :

**Affilié(e) à la Sécurité sociale étudiante SMERAG Centre 617, souhaite bénéficier de la télétransmission de mes décomptes de prestations dans le cadre de la norme Noémie.**

Date : .....

Signature :

Le Centre 617-SMERAG reste à votre disposition afin d'établir une convention d'échanges informatisés sous la norme Noémie 1 à l'adresse e-mail [pcoridun@smetag.fr](mailto:pcoridun@smetag.fr) ou [jottosa@smetag.fr](mailto:jottosa@smetag.fr).